

de temps à autre dans le but de permettre à cette commission d'exécuter ses fonctions. Notre contribution s'est chiffrée à \$2,150. Je parle d'après mes souvenirs, mais je crois que c'est un exposé exact de la situation.

L'hon. M. VENIOT: Je ne sais pas si j'ai droit de poser cette question, mais je vais le faire au sujet de cet article. A-t-on rien décidé concernant la navigation aérienne internationale ou transatlantique, et où en est-on rendu?

Le très hon. M. BENNETT: Pour des raisons évidentes, je ne suis pas en mesure de dévoiler jusqu'où sont allées les discussions, mais les représentants des intéressés en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ont conféré avec les représentants du Canada. Je puis simplement dire à l'honorable député que la question est discutée, mais qu'on n'en est arrivé à aucune conclusion.

(Le crédit est adopté.)

Dépenses relatives au comité consultatif du blé pour 1934; part du Canada, \$1,955.

M. YOUNG: Il y a quelques jours, le premier ministre nous a dit qu'à la fin de la semaine il serait probablement en état de nous expliquer en détail la situation de l'accord relatif au blé. Peut-il le faire ce soir?

Le très hon. M. BENNETT: Non pas la véritable situation, mais je puis faire une déclaration plus complète. Je me proposais, à l'ouverture de la séance cet après-midi, de dire que je n'aurais les renseignements qu'après lundi. J'ai reçu un message téléphonique aujourd'hui m'apprenant que le monsieur qui est parti de mon cabinet pour se rendre dans l'Ouest serait de retour lundi. Je ne serai pas ici ce jour-là, mais le lendemain de mon retour je ferai une déclaration.

Cet article concerne la contribution au maintien de la commission consultative de Londres qui est présidée, on le sait, par un Canadien, M. Cairns, qui habitait l'Ouest.

M. YOUNG: Lorsque le premier ministre fera la déclaration dont il parle, la Chambre aura-t-elle l'occasion de discuter ce sujet, ou vaut-il plutôt réserver ce crédit, afin que nous puissions le discuter plus tard?

Le très hon. M. BENNETT: Je ne vois pas pourquoi l'occasion ne serait pas offerte, lorsque les crédits seront étudiés, de discuter ce que l'on désire, et si l'on croit que cet article offrira une occasion convenable à cette fin, il peut être réservé.

(Le crédit est réservé.)

Part du Canada des dépenses du Comité économique impérial, du Comité de la navigation et du conseil exécutif des bureaux impériaux d'agriculture pour 1934, \$18,690.

[Le très hon. M. Bennett.]

Le très hon. M. BENNETT: Le comité n'est peut-être pas sans connaître quelque peu les circonstances qui ont donné lieu à cet article. Lorsque les représentants des dominions se sont réunis à Londres avec ceux du gouvernement britannique, et ont décidé d'abolir la commission de ventes, les dominions ont assumé certains engagements, dont l'un avait trait au Comité économique impérial, qui rend de précieux services au Canada; un autre au Comité impérial de la navigation, qui nous aide d'une manière inappréciable au sujet des tarifs d'assurance et autres questions de même nature, ce que savent peut-être aussi bien que moi les honorables députés de l'opposition. L'un de nos engagements concernait les bureaux d'agriculture. Je ne me rappelle pas le montant total des dépenses de 1934, mais notre contribution se monte à \$18,690.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): La contribution de tous les dominions est-elle la même?

Le très hon. M. BENNETT: Les dominions fixent le montant de leurs contributions après entente mutuelle. Voici ce que je me rappelle dans le moment: à cause de notre population, la nôtre est, naturellement, la plus élevée, à l'exception de celle de la Grande-Bretagne. L'Etat libre d'Irlande contribue aussi, mais sa part est la plus petite de toutes. Je ne crois pas qu'à cet égard j'aie besoin de donner de plus amples explications, mais si le comité veut d'autres renseignements je les fournirai volontiers.

M. POWER: Je suppose que ce crédit représente une obligation qui va durer des années?

Le très hon. M. BENNETT: Il ne s'agit pas d'engagement indéfini. Mais le comité de l'Imperial Shipping, que préside sir Halford MacKinder, s'occupe beaucoup beaucoup d'assurance et il est de grande importance.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Importance considérable.

Le très hon. M. BENNETT: Une obligation de longue durée, non, je ne dirais pas cela: une obligation d'une année à l'autre.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Quelle est la fonction des bureaux agricoles?

Le très hon. M. BENNETT: Celle qu'indique leur nom: fournir des renseignements tendant à accroître la vente de nos denrées, notre blé pour une, par exemple, en signalant ses qualités, et autres choses semblables. Les bureaux s'occupent de cela et de recueillir des renseignements statistiques. Le comité sait, j'imagine, que depuis vingt-cinq à trente ans nous contribuons au maintien de l'Institut